

CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du
15 février 2017, 20H15

SALLE DE COMMUNE

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Admissions -assermentations, démissions.
3. Adoption du PV du 23 novembre 2016.
4. Préavis N° 01 / 2017, installation de la GED.
- 4b Election d'un délégué ERM.
5. Communications municipales.
6. Divers

APPEL, ORDRE DU JOUR

Appel

- 01 M le Président Menzel ouvre la séance à l'heure, salue l'assemblée ainsi que Mme Crisinel représentant le Journal de Morges. Il passe ensuite la parole au secrétaire pour l'appel: 9 Conseillers se sont préalablement excusés, **23 répondent présents** et 2 sont absents.

OJ

- 02 L'assemblée fut valablement convoquée, et M Menzel demande la modification de l'ordre du jour par l'adjonction d'un point 4b " élection d'un délégué au Conseil de l'ERM ". En effet M le Président a reçu l'information de la démission de M Sutter, actuel représentant, quelques minutes avant la séance. Cette modification est adoptée par l'assemblée à l'unanimité.

ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS.

Démissions

- 03 Andrée et Henri Stoudmann ont transmis leurs démissions à M Menzel, en précisant toutefois qu'elles seront effectives en fin de séance, et qu'ils participeront avec grand plaisir à leurs derniers débats ce soir. Henri prend la parole et souligne qu'il cède son siège après 60 ans d'activité au sein de notre délibérant, après avoir entendu durant cette période les commentaires de six Syndics. Il relève que son épouse fut en charge du secrétariat du Conseil pendant 9 ans. Au-delà des débats parfois nourris et de positions divergentes, il n'aura jamais pu, au fil des séances et des années, constater un comportement triomphaliste ou revenchard de la part d'un groupe de citoyens satisfaits ou déçus. Dernière réflexion de sa part; c'était mieux avant, sans les dames, ou maintenant ? Il reste sur un " super sympa " à la Alain Morisod, puis remercie l'assemblée pour son attention.

PROCES-VERBAL de la séance du 23 novembre

Séance du 23 novembre

- 04 M le Président met en discussion le PV de cette dernière séance 2016. La discussion n'est pas demandée, s'ensuit le vote de l'assemblée qui adopte ce document à l'**unanimité** moins 1 abstention.

ELECTION DU DELEGUE ERM

Conseil intercommunal de l'ERM

- 05 Faisant suite à la demande de démission de M Sutter, M Menzel recherche parmi l'assemblée le conseiller qui endosserait le costume de délégué ERM. Ch Perret-Gentil décrit brièvement la fonction en précisant que deux, éventuellement trois séances sont annuellement à l'agenda. **Luc Breton** se propose et son **élection, ad interim**, se fait **par acclamation**.

PREAVIS N° 01 / 2017, préavis GED

Equipement GED de l'administration communale

- 06 A Garcia, qui a conduit l'étude sur cet objet, commente la réflexion de la municipalité concernant ce matériel. Les points principaux parlant en faveur de cette acquisition sont: flexibilité et rapidité de travail, accès aux documents communaux en tous temps, meilleure communication entre les dicastères, et nette amélioration de la sécurité et confidentialité. Le montant de 40 000.- inclus matériel, maintenance et formation. Pour le détail, le préavis municipal contient tous les éléments utiles. J Stoudmann demande si la garantie de 5 ans inclus le renouvellement du matériel. A Garcia précise qu'à la fin de la période, il faudra racheter des PC, certainement devenus obsolètes. L Breton désire rendre l'assemblée attentive au fait qu'une vraie sécurité avec l'utilisation d'internet, et de l'informatique en général, est complètement utopique. M Garcia répond que la municipalité ne l'ignore pas, mais que son vœux est de faire au mieux avec nos moyens, comme le précisent d'ailleurs les nombreuses directives en la matière adressées aux communes, autant par la confédération que le canton. Nous entendons encore le rapport de la commission de gestion par la voix de M François Denis, qui recommande à l'assemblée d'adopter le préavis N° 01 / 2017. M le Président demande le vote: **20 oui**, 1 non, 2 abstentions. La municipalité pourra donc passer à l'équipement de son administration.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Vincent Denis

- 07 M le Syndic tient à remercier vivement Andrée et Henry Stoudmann pour leur engagement et leur fidélité, soulignant qu'il leur fut reconnaissant de leur soutien en tant que premier Syndic " hors sol " de la commune.
Au nom de M Yves Schopfer, excusé ce soir, M Denis informe l'assemblée d'un prochain entretien de l'échelle à poissons du Pont des Essercles. L'étude de ces travaux est confiée à l'Ecole HEPIA, dont les étudiants pourront de la sorte profiter d'un travail de terrain. Autre chantier prochainement lancé, le remplacement de la conduite AVM Vaux - Monnaz, dès mi mars. Concernant la possibilité d'équiper parallèlement le village en gaz, le projet est abandonné, deux propriétaires seulement ayant manifesté un intérêt pour cette possibilité.
Toujours sur l'énergie, notre population sera invitée au refuge le 1er juin afin de prendre connaissance du CEC, qui devrait guider notre commune en matière de consommation et de gestion énergétique. Une info sur le FDDER complètera la soirée.

Alain Garcia

- 08 M le municipal responsable du projet de PGA communal donne un brève information sur la situation. Des soucis de réorganisation des services cantonaux ont mis le dossier en retard de plusieurs mois. La Municipalité a récemment rencontré les nouveaux urbanistes du SDT responsables de notre secteur et l'entrevue s'est bien déroulée, avec la volonté de leur part de mieux maîtriser le dossier. Notre bureau AWA, conducteur du projet, relève que notre commune a gagné au change en travaillant avec ces nouveaux collaborateurs du SDT.

Christian Perret-Gentil

- 09 La Municipalité a reçu plusieurs candidatures pour la reprise de la gestion du parc immobilier communal, actuellement confiée à la société Bernard Nicod. Elle a finalement retenu la régie De Luze de Morges, principalement pour des raisons de proximité et de relation de terrain avec les propriétaires et les locataires.

DIVERS

David Spycher

- 10 Ce citoyen désire connaître la raison de la présence de géomètres sur le site du Vieux Moulin. M le Syndic répond qu'il n'est pas précisément au courant, mais qu'il se pourrait que cette intervention soit liée au barrage du Moulin.

M-Claire Gebhard

- 11 annonce que l'Association Paysans solidaires met en vente du vin, dont la vendange fut menée par des membres de l'Association, vente qui permettra de soutenir des projets de restauration des sols et d'aide au développement rural familial au Burkina Faso.

RAPPEL

- .
12 Les points de l'ordre du jour sont épuisés, M Menzel remercie l'assemblée et met le point final de cette séance à 21h10.

- .
13

FRANCOIS MENZEL PRESIDENT

RAYMOND STOUDMANN SECRETAIRE